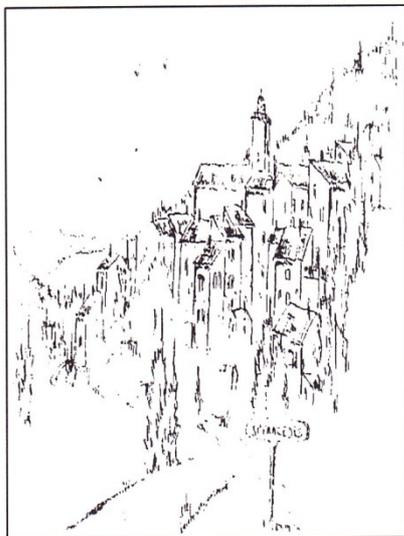


ASSOCIATION SPÉRACÈDES DEMAIN

Bulletin non municipal N° 22

JUILLET 2015



ÉDITORIAL

Depuis notre dernier bulletin, la France a été le théâtre d'événements inqualifiables. La totalité des partis politiques républicains, la totalité des représentants des différentes religions, la quasi-totalité de la population, ont su passer outre leurs divergences pour se réunir et condamner ces actes que l'on pouvait croire d'une autre époque.

C'est la liberté d'expression qui était remise en cause.

Passé cette union qui a fait chaud au cœur, on entend, de-ci, de-là, des propos qui justifieraient une certaine censure.

On peut être choqué par certaines parutions, certains écrits, certaines caricatures, mais doit-on pour cela les interdire ? Ce qui choque certains, peut ne pas en choquer d'autres, alors que faire ? Satisfaire toutes les sensibilités conduirait à une

censure totale, est-ce vraiment ce qui est souhaitable ?

Pour l'équipe, le Président : Roger Navetti.

AÏGO VIVO

SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Aïgo Vivo.....	1
Conseils municipaux.....	2
CAPG.....	3
Bilan de 15 mois des élus de Spéracèdes Demain.....	4
Vision.....	4
Spéracèdes Demain et l'emprunt.....	5
Amicale Bouliste.....	5
Dévotie.....	6
Rencontre Enfants-Musiciens.....	6
Les rendez-vous de Spéracèdes.....	6
Nos peines.....	6
Eclairage nocturne	7
Bornes de recharges pour véhicules électriques.....	7
Les heures Musicales.....	8



Avec la "Fête des Mais", l'Aïgo Vivo a entamé sa saison estivale. Cette année, la fête a vu le Félibrige* honorer le village pour son action en faveur de la culture provençale. Le Maire, en tant que représentant de Spéracèdes et Jocelyne Hammerer, en tant que Présidente de l'Aïgo Vivo, reçurent la Pervenche d'Argent.

Angèle Ramonda, née Giovinazzo, ancienne du village, fut mise à l'honneur. Sa discrétion légendaire a été malmenée. L'évocation de différentes étapes de son parcours permit à l'assistance de revivre des scènes de la vie du village, d'il y a une soixantaine d'années : souvenirs, nostalgie, émotion, rires, furent au

rendez-vous.

Le matin, la messe, chantée en provençal par la chorale du groupe folklorique, fut grandement appréciée par les nombreux paroissiens.

Apéritif d'honneur, repas servi dans la salle des fêtes furent suivis de chants du terroir. Un "balèti", rappelant "le bon vieux temps", clôtura cette journée.

Ce dimanche passé, les chanteurs et danseurs de l'Aïgo Vivo se sont remis au travail afin de finaliser le programme de l'été.

*Le Félibrige est une association qui œuvre dans un but de sauvegarde et de promotion de la langue, de la culture et de tout ce qui constitue l'identité des pays de langue d'oc.

CONSEILS MUNICIPAUX



Le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises depuis notre dernier bulletin, voici les principaux points abordés. Vous pouvez retrouver des comptes rendus plus détaillés sur notre site.

Vendredi 30 janvier 2015.

Vidéo surveillance. Abstentions : Brigitte Garde, Martine Maubert-Rey, Christophe Roustan.

Réforme des rythmes scolaires. Compte tenu de l'état des finances et afin d'alléger les dépenses, une autre organisation va être proposée aux enseignants. D'après les textes, ils restent maîtres de la décision.

Piste DFCI du Carbonnier. Cette piste passe actuellement dans une propriété privée. Il est nécessaire d'en modifier le tracé pour la faire cheminer sur des parcelles communales. Le classement de cette zone exige une déclaration d'utilité publique et de solliciter, au préalable, l'ouverture d'une enquête. *Votée à l'unanimité*
Ce problème, posé depuis de nombreuses années, va enfin être pris en considération.

Motion dénonçant le report des travaux de cadencement de la ligne TER Cannes-Grasse. *Votée à l'unanimité.*
La même motion a été votée à la majorité à la CAPG.

Lundi 13 avril 2015.

Compte de gestion. *Voté à l'unanimité.*

Compte administratif. *Vote contre : Christophe Roustan ; Abstention : Martine Maubert-Rey.*

Il a été fait remarquer la différence importante entre les prévisions et les dépenses réelles concernant le chapitre "Fournitures administratives" et le chapitre "Dépenses électriques"

Les réponses concernant ces 2 postes, manquant d'arguments concrets, n'ont pas donné satisfaction.

Roger Navetti a ensuite demandé des précisions sur plusieurs autres points. Toutes ses questions ont obtenu des réponses.

Ne contestant pas la réalité des "chiffres", les deux élus de "Spéracède Demain" ont voté le compte administratif qui ne faisait que reprendre ceux du compte de gestion.

Budget.

Section de fonctionnement, dépenses et recettes : 1 099 714 ,62 €.

Section d'investissement, dépenses et recettes : 883 127, 80 €.

Soit un total, dépenses et recettes de 1 982 842,42 €.

Les élus de "Spéracède demain" ont contesté la nécessité d'emprunt pour les opérations envisagées. (Voir l'article : " Spéracède Demain et l'emprunt" page 5) *Contre : Christophe Roustan ; Abstentions : Martine Maubert-Rey, Claude Martin, Roger Navetti.*

PLU.

Un seul bureau d'études, CITADIA, ayant répondu à l'appel d'offres, il a été retenu à l'unanimité.

Modification du POS.

La modification du POS concernant une parcelle du terrain "Daver", afin de la rendre constructible, est adoptée à l'unanimité.

Sur cette parcelle, un promoteur spéracèdois projette d'y construire des locaux où seront regroupés les commerces.

Jeudi 7 mai 2015.

Approbaton du PV du 13 avril 2015.

La demande, des élus de "Spéracède demain" de noter, avec précision, les explications de vote, n'ayant pas été retenue, ils se sont abstenus. Abstentions : Claude Martin, Roger Navetti.

Étude préliminaire sur l'aménagement de l'entrée du village.

Le plan de financement prévoyant un emprunt qui, à notre avis, pouvait être évité, nous nous sommes abstenus pour cette raison, en précisant bien que l'opération était nécessaire et aurait dû être mise à l'étude depuis plusieurs années.

Il nous semble que cette étude fait "doublon" avec celle sur la sécurisation effectuée par les services du Conseil Départemental, étude à laquelle nous avons participé.

Contre : Christophe Roustan Abstentions : Claude Martin, Roger Navetti, Martine Maubert-Rey.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE (CAPG)

Vous trouverez dans cet article les décisions, qui nous paraissent les plus marquantes, prises lors des 3 Conseils Communautaires qui se sont tenus depuis notre dernier bulletin. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter notre site.

Conseil du 6 février 2015.

Débat d'orientation budgétaire 2015.

La conjoncture économique nationale entraîne une baisse prévisible des subventions. Il va donc falloir choisir entre deux orientations : augmenter la pression fiscale ou diminuer les dépenses, donc les investissements prévus. Le Président a écarté énergiquement la première solution et préconisé un calendrier des travaux, étalés sur plusieurs années, établi en **fonction des possibilités financières**.

C'est exactement la position que nous défendons au sein de notre Conseil Municipal.

L'incertitude et l'inquiétude concernant le coût des emprunts "toxiques" laissent prévoir une capacité d'autofinancement relativement faible. (Il est impossible de prévoir des valeurs crédibles). L'annuité de la dette pour 2014 est de 4 982 100 € contre 3 515 600 € pour 2013 (+ 41,71 %).

Notons que nous avons, dès le début, dénoncé le danger que représentait ce type d'emprunt. C'était une des raisons qui nous faisaient craindre notre adhésion à la CAPG.

Services techniques.

Approbation de la délégation de maîtrise d'ouvrage du projet de vidéo protection de la commune de Spéracèdes, dans le cadre d'un projet intercommunal. Une étude sera réalisée à l'échelle communautaire afin de déterminer le système le plus approprié à mettre en place dans chaque commune.

Conseil du 3 avril 2015.

Budget principal : Vote des taux de fiscalité directe.

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 29,22 % ; Taxe d'Habitation (TH) : 8,17 % ; Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) : 2,60 % ; Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) : 0,104 %. Le taux d'enlèvement des ordures ménagères varie suivant les zones, pour Spéracèdes, il est de 12,88 %. Plusieurs Conseillers sont intervenus pour dénoncer le manque d'équité de cette redevance : une étude va être entreprise pour étudier ce problème et proposer des solutions.

Nous sommes intervenus en commission des finances pour soulever cette question.

Budget primitif 2015, fonctionnement : 87 823 495,19 €, investissement : 31 902 215,37 €.

Conseil du 22 mai 2015.

Hommage

Monsieur le Président a rendu hommage à André Aschiéri, Maire de Mouans-Sartoux ancien député, Vice-Président du Conseil Régional, Vice-Président de la CAPG qui, pour raison de santé, quitte son poste de Maire. Outre les nombreuses réalisations accomplies au bénéfice de sa commune, il a été, a-t-il rappelé, un des membres fondateurs de l'ancienne Communauté d'Agglomération de Pôle Azur Provence.

Déplacements et transports.

- Le Plan de Déplacements Urbains (PDU), suite à l'évolution du Périmètre des Transports Urbains (PTU), va être révisé pour le mettre à jour et définir un plan d'action en lien avec les projets engagés et les réflexions en cours.
- La CAPG souhaite déclarer d'intérêt communautaire le projet de déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques.
- Une motion, dénonçant une aggravation des nuisances de l'Aéroport Cannes-Mandelieu suite aux projets envisagés, a été adoptée.

Culture et tourisme.

Parmi les subventions accordées, il en est une pour l'association qui organise le "Printemps Musical". Cet événement est de même nature que le festival des "Heures Musicales de Spéracèdes" qui devient, au fil des ans, une manifestation s'étendant au Pays de Grasse : notre festival semble donc être éligible pour obtenir à son tour une subvention. Nous avons entretenu Monsieur le Maire à ce sujet, il a dit nous avoir entendus.

BILAN DE 15 MOIS DES 2 ÉLUS DE SPÉRACÈDES DEMAIN



Les élections municipales sont derrière nous. Voilà environ 15 mois que nous siégeons au Conseil Municipal. Il nous paraît souhaitable de faire publiquement le point sur nos activités de ces 15 mois au service de la commune.

Nous avons promis, lors de la campagne électorale, puis lors de la première séance du Conseil Municipal, de voter les délibérations proposées en ne tenant compte que de ce qui nous semblait être de l'intérêt des Spéracèdoises et des Spéracèdois : c'est cette ligne que nous nous sommes efforcés de suivre.

-Toutes les délibérations sont étudiées avec beaucoup de soin, en consultant les textes,

les lois.

-Lors de réunions préparatoires, nous confrontons nos points de vue pour arrêter une position. Souvent Daniel Delhomme est à nos côtés : un avis de plus permet d'affiner nos conclusions.

-Si des questions demeurent, nous consultons les agents administratifs de la commune, chez lesquels nous trouvons toujours un accueil de qualité, et, si nécessaire, nous posons les dites questions en séance jusqu'à essayer d'obtenir des réponses claires.

Nos votes sont donc le fruit de tout ce travail préparatoire.

Cette démarche n'a pas la faveur de certains élus, elle change les habitudes, mais permet de ne pas tomber dans les travers du passé où une délibération était votée à l'unanimité, sans aucune demande d'explication, puis lors d'un autre Conseil, une délibération complètement opposée était adoptée à l'unanimité, toujours sans aucune demande d'explication et sans qu'aucun événement ne soit intervenu entre les 2 votes. Il est logique que les Conseils Municipaux durent plus longtemps qu'auparavant, on nous l'a reproché, mais voter en ayant une connaissance approfondie des dossiers **nous paraît être un devoir pour un élu.**

Nous avons demandé que l'on nous donne les moyens de travailler pour la commune : nous sommes membres de plusieurs commissions municipales et Monsieur le Maire, sur notre demande, nous a proposés pour intégrer plusieurs commissions de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), proposition qui a été entérinée par un vote de cette instance.

Au niveau de la commune, nous sommes fortement impliqués dans les commissions : travaux, embellissement du village, urbanisme. D'une façon générale, dès qu'un sujet nous interpelle, nous demandons une entrevue au Maire pour l'en entretenir, puis, souvent, nous l'évoquons en séance du Conseil Municipal pour qu'il soit inscrit sur le procès-verbal.

Ainsi tout se fait "au grand jour", tout est transparent.

Nous sommes souvent abordés par les habitants pour nous informer de soucis de voirie, de sécurité, d'incivilité..., informations que nous transmettons aussitôt au service ou à la personne responsable.

Au niveau communautaire, dans les commissions, nous faisons, avec le représentant de la majorité municipale, entendre la voix de notre village. Jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de positions divergentes entre nous. En agissant ainsi, nous essayons d'être fidèles à nos engagements.

Claude Martin. Roger Navetti.

VISION

Chronique ouverte de partage
pour Spéracèdes et le bien de tous

Communiquez-nous vos idées pour embellir notre quotidien au Village,
nous les étudierons avant de les transmettre aux différentes commissions municipales.

Affûtez vos crayons ou pianotez sur votre clavier, nous attendons vos suggestions et nous vous tiendrons informés.

- Sur notre site Web : <http://speracedesdemain.olympe.in/>

vous pouvez cliquer sur la bulle de droite au bas de l'article concerné. 

- Sinon contactez-nous : Association Spéracèdes Demain

3, traverse de Rome

06530 SPERACEDES

Courriel : roger.navetti@free.fr tél. 04 93 60 51 80

SPÉRACÈDES DEMAIN ET L'EMPRUNT

Il nous paraît indispensable de préciser notre position face au recours à l'emprunt par la commune.

D'abord des constats :

-La commune a un endettement tel que, sur "forte recommandation" des services fiscaux, il a été nécessaire d'augmenter le taux de la taxe d'habitation et celui de la taxe foncière de 1 point. Le "non suivi" de cette recommandation aurait entraîné, toujours selon ces services, l'impossibilité de faire face aux remboursements des emprunts d'ici 5 ans. Cette augmentation a été votée à l'unanimité.

-Il faut attendre 2016 pour que certains emprunts arrivent à échéance.

-Nous disposons, pour 2015, d'une possibilité d'autofinancement de 70 045,64 €.

Notre position est donc la suivante :

Les opérations prévues pour 2015 devront être classées par ordre de priorité (ce qui est fait par la commission des travaux), et la partie du financement, restant à la charge de la commune, couverte par l'autofinancement. En appliquant ce principe, pour toutes les opérations envisagées, **hors salle multi activités**, l'autofinancement nécessaire serait de l'ordre de 55 000 €. Si nous ajoutons les 9 000 € prévus pour "l'étude préliminaire sur l'aménagement de l'entrée du village ", nous obtenons une somme que les finances communales peuvent absorber: alors pourquoi emprunter ?

Une telle gestion permettrait de, progressivement, se désendetter, donc de pouvoir envisager, par la suite, des travaux importants nécessitant un emprunt. L'essentiel, à nos yeux, n'est pas l'endettement par habitant, mais notre capacité de remboursement.

La position actuelle du Maire est de souvent joindre une demande éventuelle d'emprunt aux dossiers d'investissement, emprunt qui peut ne pas être utilisé si non nécessaire.

Si une urgence surgissait, une étude serait alors nécessaire pour savoir si elle ne pourrait pas se substituer à une opération projetée, qui serait alors différée à l'année suivante. Dans le cas contraire, un emprunt pourrait être envisagé.

Nous ne sommes pas contre l'emprunt par idéologie, mais quand on peut, il faut l'éviter, par souci d'une gestion vertueuse.

L'AMICALE BOULISTE SPÉRACÈDOISE



Les années passent, l'Amicale Bouliste Spéracèdoise connaît toujours autant de succès. Traditionnellement, la saison débute le jeudi de l'Ascension pour se terminer le dernier jeudi de septembre. Malgré la température encore fraîche des premières soirées, de nombreuses équipes avaient répondu présentes.

Les "doublettes" succèdent aux "triplettes", sauf en juillet et août où le nombre d'équipes oblige les organisateurs à ne proposer que des "triplettes". De nouveaux membres, attirés par l'ambiance, sont venus, parfois du département voisin, grossir l'effectif de l'Amicale : ils se sont vite intégrés dans le groupe.

Tout le monde est "sur le pont" lorsque des concours fédéraux sont organisés :

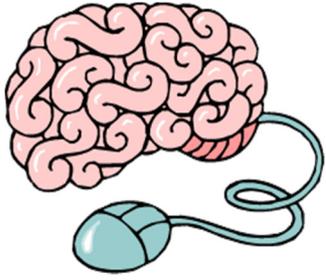
l'Amicale se fait un point d'honneur à bien accueillir et, d'après les échos, elle y parvient.

4 "fédéraux" ont été proposés pour 2015 : les prix Jean-Claude Icart (agence d'assurances AXA) et Promocasch, en "triplettes", le prix Boulangerie Dutto en "doublettes" vétérans et le prix du Moulin Baussy-Café de l'Union en "doublettes" féminines.

2 équipes sont engagées dans le championnat des clubs.

D'année en année, des visages connus se retrouvent autour de la table des inscriptions. Beaucoup de jeunes côtoient de plus anciens dans une harmonie et une correction qu'il est bon de souligner. C'est encourageant, alors que la jeunesse est si souvent montrée du doigt.

DÉVOTIC*



Quèsaco? Certaines personnes refusent courageusement (au risque de se faire mal voir par leurs proches parents, amis et surtout leur milieu professionnel) de rentrer dans les réseaux sociaux qui nous harcèlent, afin de préserver leur vie privée. Elles deviennent alors introuvables sur Facebook, n'ont aucun abonnement en ligne ni inscription sur un site marchand. A l'ère du tout numérique, elles décident de rester « cachées » du Net. Selon le sociologue, Francis Jauréguiberry de l'Université de Pau : « Trop d'informations, de flux et d'amis virtuels finissent par représenter une mélasse significative et chronophage : c'est la nausée ! Les déconnexions toujours ponctuelles ou

partielles en sont la conséquence ». Il est donc très difficile de se protéger de tous les messages de relance activés par les "cookies". Il faut savoir, tout de même, que la France est le pays le plus demandeur de déréférencement devant l'Allemagne et le Royaume Uni.

Se passer d'une représentation sociale en ligne n'est pas à la portée de tout le monde car aujourd'hui, la normalité, c'est d'être « branché ».

D'après l'article de J.Labaronne Fémina du 07/12/14)

Et pour ceux qui veulent "décrocher" vraiment pendant leurs vacances, il existe maintenant des gîtes, chambres d'hôtes et même des hôtels de charme qui mettent en avant, pour leur promotion, que tous ces liens de nouvel esclavage dans notre société hi-Tech, n'existent pas chez eux et permettent comme une cure de désintoxication !

*Déconnexion volontaire aux technologies de l'information et de la communication

Claude Martin.

RENCONTRE ENFANTS-MUSICIENS



Quel moment agréable et passionnant qu'a été la rencontre entre les deux "trompettes" Pierre Dutot et Alain Loustalot et les élèves du cycle 3 de notre école. Non contents d'être des musiciens de renom, ils sont aussi des pédagogues hors pair. Ils "décortiquèrent" leur instrument, montrant aux enfants ébahis, exemples à l'appui, l'influence de la longueur du tube, des rôles des pistons, de l'embouchure et des sourdines, sur le rendu musical. A quoi sert la musique ? « La musique sert à rendre les gens heureux » répondit Pierre Dutot. Belle conclusion qui résume la philosophie

des "Heures Musicales de Spéracèdes".

LES RENDEZ-VOUS DE SPÉRACÈDES



A l'initiative de Jacques Tranchet, Conseiller Municipal chargé des travaux, et sous la présidence de Monsieur le Maire, se tiendront, à la salle des fêtes de Spéracèdes, **le vendredi 9 octobre 2015, 18h30**, les premiers "Rendez-vous de Spéracèdes". Le but de ces rencontres est de communiquer avec les Spéracèdoises et les Spéracèdois sur les travaux réalisés et sur les projets à court, moyen et long terme. Il sera possible de poser des questions, soit directement, soit en les communiquant à l'avance à la mairie par l'intermédiaire d'un "flyer" distribué dans les boîtes aux lettres, soit par courriel.

Cette façon de travailler correspond tout-à-fait à la nôtre, aussi "Spéracèdes Demain" vous invite à retenir cette date et à venir nombreux participer à ces "Rendez-Vous".

NOS PEINES

- Marius Daver, un ancien du Spéracèdes, qui, sans relâche, arpentait les rues et les chemins du village et de ses environs, nous a quittés.
- Nicolas Bizamba, ce jeune garçon de 11 ans qui égayait le village par son sourire, est parti, sans bruit, une nuit de Mai.

A ces deux familles "Spéracèdes Demain" adresse ses plus sincères condoléances.

PNR

La 4^{ème} fête du PNR (Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur) se tiendra à Saint-Jeannet, le

Samedi 19 Septembre 2015

Nous vous invitons à y venir nombreux. Pour plus de renseignements consultez le site : www.pnr-prealpedazur.fr/



Des articles parus sur le bulletin "Spéracèdes demain", concernant l'éclairage public ont suscité, parfois, des réactions fortes et parfois même injurieuses*. L'article de 2009 chahutait l'éclairage violent installé chemin de St Antoine : c'était un des rares lieux de Spéracèdes où nous pouvions admirer les étoiles hiver comme été, grâce à la colline au sud-est qui limite les lumières de la Côte...

Les années passent et l'évolution de la perception de notre planète nous conduit à une nouvelle situation environnementale. En effet, la préoccupation écologique a pris une place qu'elle n'avait pas. Vivre dans notre belle région et dans notre village

si agréable est un plaisir que la grande majorité des habitants de Spéracèdes apprécie beaucoup. Concilier les progrès technologiques et un équilibre avec ce que notre merveilleuse nature nous offre, est un défi permanent. Construire cet équilibre n'est pas toujours évident : mon article protestait contre un excès de lumière qui ne tenait aucun compte de la nature du quartier.

Il s'est créé il y a quelques 15 années une association – ANPCEN- (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) qui a pour but de promouvoir la visibilité des étoiles en levant simplement les yeux la nuit tombée (en ce mois de mai 2015, Vénus, Jupiter et la lune nous font un joli spectacle chaque soir clair). Cette association a créé un concours national « Villes et villages étoilés ». J'ai appris avec grand plaisir que la commune investissait dans l'éclairage vers le sol et non vers les arbres (en plus des recherches systématiques d'économies) en vue de participer à ce concours. Je ne pourrai qu'exprimer un soutien total à une telle démarche portée manifestement par M. Jacques TRANCHET, conseiller municipal délégué aux travaux. Reprendre l'éclairage en tenant compte de toutes les technologies actuelles est un gros chantier qui aura certainement demandé beaucoup d'énergie. L'idée d'éteindre les lumières à partir d'une certaine heure est une véritable invitation à admirer l'immensité de notre ciel qui, rappelons-le, change un peu tous les jours. Jeter un coup d'œil vers notre coin de la galaxie et la Voie Lactée par une belle soirée est un moment d'évasion que chacun peut saisir en levant la tête... C'est agréable d'écrire cette fois un article de soutien critique et non comme malheureusement il arrive, un article mettant en cause une réalisation.

Colin Cusack

*Ces articles sont disponibles sur le site internet de « Spéracèdes Demain », colonne "Bulletins"

BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES



La CAPG souhaite déclarer d'intérêt communautaire le projet de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. Cette décision prise lors du Conseil communautaire du 22 mai laisse présager l'installation, pour les usagers de voitures électriques, de bornes de recharge. Excellente initiative qui devrait inciter l'achat de tels véhicules, mais soulève quelques problèmes au niveau pratique. Qui pourra et à quel prix recharger sa voiture ? En effet une ou deux bornes dans un village ne devraient permettre que des recharges rapides pour les visiteurs ou les habitants n'ayant

pas pu recharger leur véhicule à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Il faut évidemment empêcher de squatter une borne pendant des heures par un résident du village.

Les différents types de recharge

Différents types de recharge sont possibles pour les voitures électriques actuelles. La charge normale est accessible à tous les véhicules. Certains disposent cependant de batteries et d'équipements qui permettent des charges dites « accélérées », voire « rapides ». Dans le cas présent, dans le cadre du Livre Vert, un seuil de charge accélérée à 22 kVA a été proposé. Il correspond peu ou prou à la limite que peut fournir le standard de prise « type 3 » situé du côté de l'infrastructure lorsque le câble n'est pas attaché. Lorsque le véhicule est compatible, il peut ainsi recharger environ 80 % de sa batterie en une heure, tout en laissant la possibilité, à d'autres occasions, aux véhicules compatibles uniquement avec la charge « standard » ou « normale » d'utiliser le même point de charge.

La recommandation est de privilégier la recharge accélérée en tant que solution de confort ou d'appoint. Elle a vocation à se trouver principalement dans les stations de recharge des supermarchés, les parkings publics et autres lieux où le stationnement peut durer plusieurs dizaines de minutes. La tarification appliquée à cette charge devrait être adaptée afin de répercuter ses impacts techniques, économiques et énergétiques. La charge accélérée n'est permise en France que pour les véhicules équipés d'une prise « type 2 ». Cette prise, adoptée par plusieurs associations, permet à la fois la charge normale, accélérée et rapide en courant alternatif monophasé et triphasé. Nos élus auront à prendre une décision importante dans le choix du matériel, afin de satisfaire le plus grand nombre d'automobilistes possesseurs de voitures hybrides ou vertes. Mais le simple fait de « plancher » sur le sujet est une étape qui va dans le bon sens.

Pierre Marquis

LES HEURES MUSICALES DE SPÉRACÈDES

Les festivals des Heures Musicales de Spéracèdes s'installent dans le succès. Le 5^{ème} festival, qui vient de se terminer a attiré un public encore plus nombreux que les années précédentes.



●Le **"Nice Bach Trio"** a inauguré une série de 6 concerts en mettant à l'honneur la musique baroque. Maxime Hagenmüller à la flûte traversière, Camille Mugot-Drillien au clavecin et Etienne Mangot à la viole de gambe, interprétèrent remarquablement des œuvres de J.S Bach, J.M Leclair, J.P Rameau, G.F Haendel, G.P Telemann : le public était sous le charme des sonorités de ces instruments d'une autre époque. Le plaisir était aussi visuel, tant les reproductions des instruments étaient de véritables œuvres d'art.

●Le **"Trio Jéricho"**, concert de 2 trompettes et orgue était attendu. Ce trio a vécu l'histoire des Heures Musicales depuis ses débuts, on peut même dire qu'il fut à l'origine de ces festivals. Ses membres sont, non seulement les interprètes d'un soir, mais aussi fortement impliqués dans cette association. En effet, à l'orgue, le Président Laurent Fiévet, à la trompette, le Vice-Président Alain Loustalot et le Président d'honneur Pierre Dutot. Que d'émotions à l'écoute de leur interprétation. Cette émotion a été amplifiée, cette année, quand Laurent Fiévet, lors de la présentation, a dédié cette soirée au petit Nicolas, jeune Spéracèdois récemment disparu. Delalande, Du Mage, Telman, Bach, Haendel, Scronx, Vierre et Manfredini, furent présents en l'église de Cabris où le concert était proposé. La **"Pièce en écho"** de Scronx, régulièrement demandée, était au programme à la satisfaction générale.



●L'**Ensemble Vocalita**, sous la direction de Jacques Maes, a interprété un répertoire très diversifié : de Bach aux Beatles, en passant par un tour du monde au travers de chants traditionnels, tout un programme !

De très belles voix au service d'un groupe. Jacques Maes a su transformer ces individualités en un ensemble homogène capable d'une interprétation toute en nuances : le résultat est remarquable. L'**"Ouverture du Barbier de Séville"** mérite

une mention particulière, pas de paroles mais des "sons" qui donnent l'impression que ce n'est pas un ensemble vocal qui se produit, mais... un orchestre ! Et quel "bœuf" au verre de l'amitié !!!

●Avec une température estivale, la place était le lieu tout indiqué pour écouter le **"Behia Jazz Quartet"** rendre hommage à Billie Holiday. La très belle voix de la chanteuse Behia, bien entourée par Philippe Cocogne au piano, Philippe Brassoud à la contrebasse et Alain Ruard à la batterie, a conquis le nombreux public. Les explications données par Behia permettaient de se plonger dans le monde de Billie Holiday. **"Strange Fruit"**, chanson dont les paroles sont un poème contre le racisme, est particulièrement "dure", mais tellement émouvante. Les balancements de Behia nous rappelèrent que le Swing n'est pas dissociable du Jazz. Et dire que cette musique, ô combien appréciée, était appelée "musique de sauvages" à ses débuts.



●C'est sous les oliviers, dans un décor de carte postale, que le **Brass Band Méditerranée** s'est produit, débutant ainsi la dernière journée du cinquième festival des "Heures Musicales de Spéracèdes". Une trentaine de musiciens, professionnels, amateurs, élèves du Conservatoire, tous passionnés, ont présenté un concert de choix, sous la direction de Gérard Hostein, professeur de trompette et directeur du Conservatoire de musique d'Antibes. Cuivres et percussions, se sont répondu dans une entente parfaite. Un soliste surprise, Pierre Dutot, trompette de renommée mondiale, est venu, amicalement, prêter son concours, ajoutant un plus à ce groupe, déjà de grande qualité.



● Dernier concert, dans les jardins du Musée d'Art et d'Histoire de Provence de Grasse, les "Heures Musicales de Spéracèdes" prennent une dimension communautaire. **Hexagone** : 6 cuivres pour justifier son appellation, plus un percussionniste pour le plaisir des oreilles. Sous la direction de Pierre Dutot, ces sept musiciens, tous lauréats des grands conservatoires et concours nationaux et internationaux ont émerveillé une assistance si nombreuse, que certaines personnes durent rester debout !

